

11^e édition de la Fête des voisins encore des nouveautés pour encourager les habitants à se réunir

Des nouveaux services sont proposés aux Lausannois dans le cadre de la Fête des voisins 2015. Pour la première fois, les paniers apéro remis aux organisateurs de fêtes seront livrés à vélo à domicile. Comme en 2014, ces produits reflètent la volonté municipale de favoriser le commerce et l'agriculture de proximité. Autre nouveauté, les commerçants sont également invités à réunir leurs voisins et clients.

Le 29 mai prochain, il ne faudra pas manquer la Fête des voisins ! Fromage, carottes, salade, bâtonnets croustillants vaudois, vin blanc, jus de pommes, bons de 15 francs dans un commerce voisin... la Ville de Lausanne met le paquet pour que le plus grand nombre de fêtes possible soit organisé. 7'000 personnes s'étaient donné rendez-vous en 2014 pour faire connaissance ou entretenir leurs liens lors d'un moment de convivialité. La Ville encourage et coordonne les fêtes organisées pour soutenir la qualité de vie et le lien social dans les immeubles et de manière plus générale dans les différents quartiers de la ville.

Pour mettre en valeur le rôle des commerçants de proximité dans la qualité de vie des quartiers, ils sont pour la première fois invités à participer à la Fête des voisins. Ils seront soutenus par la Société coopérative des commerçants de Lausanne, partenaire de la Ville de Lausanne.

Toute inscription donne le droit à participer à un concours doté d'un abonnement d'une année à un panier de produits locaux d'une valeur de 1'000 francs à partager avec ses voisines et voisins, offert par les associations contractuelles de proximité lausannoises. Deux lots de consolation seront remis également en mains propres le 29 mai par Grégoire Junod, conseiller municipal.

En guise de lancement de la manifestation, la Ville de Lausanne et l'association de quartier du Vallon (AQV) organisent le 29 mai dès 17h une réception particulière pour les riverains, les partenaires de la Fête, les anciens organisateurs ainsi que tous habitants intéressés. Au menu : spécialités gustatives concoctées par une association riveraine, saynètes théâtrales, musique et... bonne humeur (la partie officielle a lieu à 17h30).

Pour participer à la fête, la démarche est simple. L'inscription se fait auprès du service du logement et des gérances, sur Internet (www.lausanne.ch/lafetedesvoisins) ou par téléphone (021 315 74 74). Les organisateurs sont chaleureusement invités à venir chercher du matériel leur permettant de faire de la publicité pour leur fête comprenant : affiches, cartons d'invitation, t-shirts, bon d'achat, sets de table et ballons. Ils seront remis du 18 au 29 mai, du lundi au jeudi, de 13h à 16h30 ou sur rendez-vous à la place Chauderon 7, 5^e étage. Le reste, soit les produits alimentaires susmentionnés, est livré à domicile.

La direction de la sécurité publique et du logement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Andrea Faucherre, responsable de la Fête des voisins, 021 315 74 90**

Lausanne, le 13 mai 2015